

Les descendants de Sulpice



Jean Guérineau x Rodhène David

achat par Jean Guérineau
en date du 6 juin 1739

Saint John



8

Lorsque des personnes de la ville proposeront
comme bon lez fumées ou eau p. faire le
peinture. Leuront le droit d'acheter une partie de
la ville pour faire faire ce qu'il y a de mieux.
Le gérant du village Silvain Delacour et Jean Léonard
Léonard et Jean Léonard et Jean Léonard et Jean Léonard
Léonard et Jean Léonard et Jean Léonard et Jean Léonard

Leuront le droit de faire ce qu'il y a de mieux.
Dès lors que l'assemblée voteront à la majorité
dans les deux dernières séances de l'assemblée
de faire ce qu'il y a de mieux.

Tous les hommes de la ville voteront à la majorité
dans les deux dernières séances de l'assemblée

de faire ce qu'il y a de mieux.

C'est à la majorité de l'assemblée de faire ce qu'il y a de mieux.

C'est à la majorité de l'assemblée de faire ce qu'il y a de mieux.

C'est à la majorité de l'assemblée de faire ce qu'il y a de mieux.

